



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF A1

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

Andreas DOBLER

né le 03/03/1994 à Solothurn (SUISSE)

de nationalité SUISSE

*a satisfait aux épreuves du Diplôme d'études en langue française niveau A1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 02/06/2008

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF
Directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : **041003008320**